



Surendettement dossier recevable mais je ne veux pas vendre

Par **lili54**, le **24/01/2011** à **17:35**

Bonjour,
voilà je vais essayer d'expliquer mon cas
j'ai déposé un dossier de surendettement qui a été recevable on a eu un moratoire de 18 mois pour vendre notre bien immobilier j'ai signé les papiers mais c'est comme si j'étais forcé suis-je obligé de vendre ma maison on a le droit de me forcer si je ne veux pas en plus la vente ne couvrirait pas les dettes que dois-je faire quel recours j'ai contacté la banque de France pour lui dire que mon intention est de payer mes dettes je pensais qu'il allait me diminuer les échéances mais non ils m'ont donné un moratoire dans le but que je vende mais bon tout ceci m'exaspère car je n'ai pas de solution que faire merci de votre réponse

Par **mimi493**, le **24/01/2011** à **18:47**

Vous avez des dettes, vous devez les payer. Vous ne pouvez pas exiger de garder votre patrimoine.